

Ouagadougou, le 12 MAY 2023

N°2023-65/ASCE-LC/CO

## NOTE D'INTERIM

Suite à la démission de monsieur Phillipe Néri Kouthon NION du poste de Contrôleur Général d'Etat, et en attendant l'entrée en fonction du nouveau Contrôleur général d'Etat et conformément à l'article 24 de la loi organique n°082-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant attributions, organisation, composition et fonctionnement de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption, l'intérim est assuré par monsieur Urbain MILLOGO, Matricule 52 395 K, Contrôleur Général d'Etat Adjoint, pour compter du 08 mai 2023.

En foi de quoi, la présente note est établie pour servir et valoir ce que de droit.

**Ampliations :**

- CGEA
- SG
- DRH
- Tout Département
- Toute Direction
- Intéressé
- Archives



**Christophe COMPAORE**

Commandeur de l'Ordre de l'Etalon